

LE MOMENT
DE FAIRE
DES TRAVAUX ?

JUSQU'À 10 000 €
AU TAUX DE 1%*

AMÉLIOREZ VOTRE
CONFORT

FAITES DES
**ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**

FINANCEZ VOTRE
EXTENSION

AYEZ LE RÉFLEXE
ACTION LOGEMENT !

**SUR PRESENTATION D'UN DEVIS
AVANT LE 31 DECEMBRE**

www.actionlogement.fr

* Exemple de remboursement hors assurance : Pour un montant de 10 000 € sur 10 ans au taux débiteur fixe de 1 %, soit un TAEG de 1 %, remboursement de 120 mensualités de 87,60 € soit un montant total dû de 10 512 €.

ActionLogement 